

REPLACEMENT DANS LE 1^{ER} DEGRÉ : NON à LA PRÉCARITÉ ! NON à UNE FORMATION AU RABAIS !

Depuis plusieurs mois, SUD éducation 93 exige la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour l'éducation dans le département. Il s'agit notamment de recruter massivement des personnels titulaires et formé·es.

Les élèves de notre département, le plus pauvre de France et le plus touché par l'épidémie, ont déjà beaucoup souffert du premier confinement qui a accru les inégalités socio-économiques et scolaires. Par le manque de moyens de remplacement, les élèves renvoyé·es à la maison ou brassé·es dans les classes des collègues présent·es, perdent encore aujourd'hui de nombreuses heures de classe. Cette situation est intolérable. Le besoin de moyens humains est plus que jamais nécessaire !

Face à la situation, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé une toute autre politique de recrutement fin novembre: le recours massif à d'enseignant·es contractuel·les dans le premier degré pour des contrats d'une durée extrêmement courte : les contrats n'excéderont pas 2021.

Dans le 93 qui compte déjà plus de 600 contractuel·les dans le 1^{er} degré, des étudiant·es préparant le concours et en 1^{ère} année de formation, ont été appelé·es pour signer des contrats d'un mois et demi en janvier. Ceux et celles qui ont posé la question à la DSDEN de l'organisation de leur parcours de formation si iels acceptaient, les services des ressources humaines départementales leur ont répondu qu'iels pourront allier formation et travail, dans la mesure où les cours se déroulent en distanciel. Il est inadmissible que des étudiant·es prennent le risque de rater leur année de formation et leur concours pour des contrats précaires.

Depuis la rentrée de septembre, nous dénonçons également la non-recrutement de la liste complémentaire du concours de l'Académie de Créteil. 103 lauréat·es attendent d'être embauché·es en tant que professeur.e des écoles stagiaire, afin de bénéficier d'une formation et d'accéder à la titularisation. Certain·es de ces personnes ont été appelé·es pour signer des contrats de vacation. Ainsi, iels perdent le bénéfice du concours, de la formation, d'une perspective de travail pérenne et d'une rémunération correcte.

- **SUD Education 93 refuse l'instrumentalisation de la crise sanitaire qui permet à Blanquer de justifier le recrutement de personnels contractuel·les dans le 1^{er} degré.**
- **SUD éducation 93 exige que ces personnels soient embauché·es pour la durée complète de l'année scolaire, et bénéficient d'une véritable formation.**
- **SUD éducation 93 revendique la titularisation sans condition de concours ni de nationalité de toutes et tous les contractuel·les.**
- **SUD éducation 93 exige les créations de postes nécessaires pour cette année scolaire, par le biais du recours à liste complémentaire du concours de l'Académie de Créteil, de la titularisation à temps plein des contractuel·les, de l'ouverture d'un concours exceptionnel.**